

AVIS PUBLIC 2025-043

Consultation publique Règlement de modification au règlement de Zonage

(Zones 16-I (parc industriel), 87-P et 95-R rue Filion)

Le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources, lors de sa séance ordinaire tenue le lundi **10 novembre 2025**, a adopté le premier projet de Règlement modifiant le règlement de Zonage 2006-116 (Zones 16-1, 87-P et 95-R).

Le règlement de modification a pour objet :

Dans la zone 16-1

 d'intégrer dans la zone 16-1 de la carte de zonage le lot 6 111 053 nouvellement annexé au territoire de la Ville de Val-des-Sources.

Dans les zones 87-P et 95-R

- de déplacer la limite de la zone 95-R derrière le 78 rue Fillion à partir de la zone 87-P;
- retirer l'usage « ferme sans élevage » des usages autorisés.

Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce projet de règlement de modification aura lieu le <u>lundi le 1^{er} décembre 2025 à 18 h 00</u> à la salle du Conseil de la Ville de Val-des-Sources (124, rue Greenshields). Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement sera soumis à la consultation et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendus.

Une copie du projet de règlement de modification visé, peut être consulté au bureau du greffe de la Ville de Val-des-Sources (345, boul. Saint-Luc) ou sur le site internet www.valdessources.ca.

Val-des-Sources, 12 novembre 2025

Georges André Gagné, Greffier